

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE N°4/24 DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

ENFANCE & JEUNESSE (ENJEU)

(corrigé)

Mercredi 4 décembre 2024 à Dully

Mme Dominique Perren, Présidente, ouvre la séance à 18h35 et remercie la commune de Dully pour son accueil. Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée ainsi qu'au public très nombreux.

Présences

31 délégués et suppléants sont présents. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

Présences CODIR :

Mme Sylvie Mery, Présidente – Tartegnin
Mme Stéphanie Bartolini – Essertines-sur-Rolle
M. François Delafoge - Gilly
M. Jean-Christophe Grivel - Perroy
Mme Natacha Jaquier - Mont-sur-Rolle
M. Frédéric Mani - Dully
Mme Marinella Page - Bursins
M. Philippe Straub - Vinzel
Mme Viviane Subri - Luins
M. Nicolas Walter – Rolle

Présences Public – ENJEU :

Mme Isabelle Houmar, Directrice
Mme Monica Gerber – Responsable Finances
Mme Stéphanie Olivo – Adjointe – secteur scolaire
Nicole Righetti Heimstaedt – Responsable Administration & Projets
Mme Julia Sutter – Assistante de Direction et secrétaire du CODIR
M. Aurélien Guérin – Responsable Accueil de Jour
M. Jérôme Ischi – Spécialiste IT
M. Daniel Moncada – Responsable Bâtiments & Sécurité

Excusé.es :

Mme Isaline Zanonetti – Bursins
Mme Patricia Crescini – Saint-Oyens

1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024

M. Emery – Tartegnin était présent et demande à être retiré des excusés.

Le procès-verbal tel que modifié est accepté à une large majorité. 2 abstentions.

La Présidente remercie Mme Safi pour la prise du PV.

3. Assermentation de membres et suppléants du Conseil Intercommunal

M. Jérôme Richardet – Essertines-sur-Rolle

4. Communications du Bureau

Le Bureau s'est rencontré le 11 novembre 2024. L'ordre du jour a été passé en revue.

Deux dates et lieux pour les prochains conseils ont dû être revus et ceci indépendamment de notre volonté. La Présidente annonce les nouvelles dates.

Pour 2025

- 19 mars à Gilly au lieu de Bursins
- 11 juin à Essertines-sur-Rolle au lieu du 18 juin
- 24 septembre à Bursins au lieu de Gilly
- 3 décembre à Mont-sur-Rolle

La Présidente conclut en passant la parole :

5. Communications du CODIR

Mme Mery présente le service IT, notamment M. Ischi qui est présent ce soir. Un récapitulatif des actions réalisées depuis septembre 2024 est présenté.

- Optimisation des coûts et infrastructures : analyse et optimisation des infrastructures, passage à la fibre optique, gestion centralisée des différents abonnements fixes et mobiles.
- Projets et implémentation : installation et configuration de l'IT de la crèche des Petits Bouchons à Luins, présentation des nouveaux outils IT répondant aux besoins spécifiques des collaborateurs.trices.
- Sécurité & gestion des données : tests pour garantir le bon fonctionnement même en cas de coupure, étude des solutions de stockage pour renforcer la sécurité.

Elle aborde ensuite les actions démarrées en 2024 :

- Stockage des données : des actions ont été lancées pour rendre les accès plus sûrs, avec la double identification, les coffres-forts numériques, les protocoles de sécurité en cas d'attaque informatique
- Standardisation et optimisation des infrastructures : simplification et amélioration des infrastructures, inventaire des différents équipements, mise en place d'une plateforme de gestion des appareils mobiles.
- Développement et support des outils IT : optimisation de notre ERP ProConcept, pour rappel, notre ERP suisse est utilisé pour la gestion des salaires, la mise en place d'une charte pour l'utilisation des outils informatiques et téléphoniques.
- Digitalisation et automatisation des processus : amélioration des processus à travers des formulaires numériques.
- Suivi et identification des besoins : M. Ischi a visité toutes les structures et a pu ainsi déterminer les besoins informatiques de chacun et leurs utilisations.

Mme Mery passe ensuite aux projets pour 2025.

- Renforcement de la communication : refonte et développement du site internet, développer la plateforme Tippee, le logiciel de gestion RH et gestion du temps.

- Sécurité et infrastructure IT
- Optimisation du processus et intégration : intégration de l'inventaire IT dans la GMAO, qui permet de planifier des inventaires ou organiser des réparations
- Intégration de la Fondation : pour rappel, il y a environ 80 personnes, il va falloir un soutien pour les nouveaux collaborateurs.trices pour les former aux outils et processus internes.

Pour conclure avec un clin d'œil, elle encourage le Conseil à voter favorablement le budget afin que notre collaborateur IT puisse finaliser ces projets prévus pour Enjeu en 2025.

M. Walter prend la parole pour parler de la piscine du Martinet. Malheureusement il y a un effet de copié-collé avec ce qui s'était passé lorsqu'il y a une année il avait pris la parole sur le même sujet.

Au vu de l'âge de la piscine, il était quasi inévitable que l'on évite les problèmes avec les fonds mobiles, il en avait déjà été question. Et pour information, 3 piscines à fond mobiles sont actuellement fermées à Genève.

On peut encore exploiter la piscine pendant un certain temps, mais jusqu'à quand, on ne sait pas.

La piscine a désormais les fonds bloqués à 1,20 et 1,80. Cela évite ainsi le risque que quelqu'un puisse passer sous le fond mobile à 0,50 cm. Il remercie à cette occasion M. Moncada pour son implication.

Un audit a été réalisé en 2019. Un audit très complet sur l'ensemble du bâtiment B. Plusieurs solutions s'offrent à nous

- On fait une rénovation douce, ce que nous faisons en ce moment avec un objectif de 5 à 10 ans
- Refaire sur place mais il y a des problèmes statiques, de volumétrie et on refait du neuf avec du vieux
- Créer une nouvelle piscine ailleurs

Le PACOM a été déposé à Perroy et il y a malheureusement eu des oppositions. Enjeu n'a malheureusement pas d'autres terrains à disposition. M. Walter se dit d'ailleurs preneur de toute suggestion concernant un éventuel terrain.

Depuis 2019, si on additionne les budgets qui ont été votés par l'assemblée, cela représente 323'000.-/ an pour l'entretien standard, ce qui correspond à environ 5'000.-/mois.

336'000.- ont été rajoutés pour les divers problèmes de sécurité dus au chlore et autres soucis.

Enjeu est tout à fait consciente de la problématique car il est indéniable que cette infrastructure est nécessaire à Rolle et dans notre région mais à un moment donné le rapport coût/bénéfice sera aussi à considérer mais néanmoins tout sera fait pour maintenir cette piscine tant qu'il n'y a pas d'autre solution.

Mme Méry reprend la parole pour parler des horaires scolaires. Ces changements d'horaires CFF auront des impacts sur les structures parascolaires mais Enjeu a pris les mesures nécessaires et les heures d'ouverture restent les mêmes, à savoir de 7h à 18h30.

Réponse au postulat « Investissons ensemble avec des budgets prédictibles » daté du 8 mai 2023. Mme Mery précise qu'il n'a pas été oublié ou laissé de côté : En revanche, voici ce dont le CODIR a besoin pour avancer.

- Modification de la loi sur les communes
- Mise à jour des statuts d'Enjeu en lien notamment avec le X2X

Mais, pour tout ceci des discussions sont nécessaires avec la commune de Rolle et un rendez-vous est prévu en janvier prochain.

Mme la Présidente remercie Mme Mery et M. Walter pour toutes ces précisions et demande si quelqu'un veut prendre la parole. La parole n'étant pas demandée, nous passons au point suivant.

6. Préavis n°11- 2024 : Budget 2025.

Mme Mery, Présidente du CODIR est invitée à lire les conclusions du préavis.

M. Keller, Président de la COFIN, donne lecture du rapport de la Commission et des conclusions des chapitres 1 et 2 de celui-ci qui recommande d'accepter le préavis à l'unanimité tel que proposé.

La présidente reprend la parole, remercie la COFIN pour son rapport très complet et énumère les différents comptes du chapitre 1 et demande à qui souhaite intervenir de se lever en conséquence :

- 151 Bibliothèque
- 500 Administration des écoles
- 503 Patrouilleurs scolaires
- 504 Immobilier
- 511 Cantines
- 512 Ecoles primaires
- 513 Maupas
- 520 Ecoles secondaires
- 521 Psychologie/Logopédie

La parole n'est pas demandée.

Elle continue avec l'énumération des différents comptes du chapitre 2

- 730 Administration, accueil de jour des enfants (AJE)
- 731 AMF
- 732 Crèche Bellefontaine
- 733 UAPE Dully La Petite Poste
- 734 UAPE Bellefontaine
- 735 UAPE Le Cygne
- 736 Jardin d'enfants Le Cygne
- 737 UAPE La Grande Echelle
- 738 UAPE Les Vents d'Anges
- 740 Accueil 7-8P Sésame
- 741 Crèche Les Petits Bouchons - Luins
- 742 UAPE Le Prieuré

et demande à qui souhaite intervenir de se lever en conséquence. La parole n'est pas demandée.

Les chapitres 1 et 2 du Budget 2025 sont acceptés à l'unanimité. Pas d'avis contraire. Pas d'abstention.

Après vote, le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité d'accepter le préavis 11 - 2024.

- D'approuver le budget 2025 chapitre 1 et 2 de l'Association Intercommunale de Rolle & environs Enfance et Jeunesse tel que présenté.

7. Préavis n°12-2024 : Adoption de la stratégie de développement de structures pré et parascolaires sur le territoire d'EnJeu, période 2025-2030

Mme Mery, Présidente du CODIR est invitée à lire les conclusions du préavis mais souhaite tout d'abord revenir sur le préavis.

Lors d'une séance des syndics le 4 octobre 2023 à Gilly, le CODIR avait posé la question de savoir si tout le monde allait dans la même direction pour ce qui concernait la volonté de développer des places en pré et parascolaire. La réponse avait été unanimement positive. Suite à ceci, le CODIR a fait un courrier aux communes leur demandant quels étaient les terrains ou locaux à disposition pour y établir de nouvelles structures d'accueil de jour. De nombreuses réponses positives sont arrivées et ont été étudiées. A ce jour, Bursins et Bursinel sont le plus à même d'accueillir des surfaces dédiées. Le CODIR a donc commencé à aller de l'avant en ce sens.

Un courrier de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour) a été reçu nous demandant de donner un positionnement clair, par écrit et validé par le Conseil Intercommunal, sur la stratégie de développement de l'accueil de jour. Ce avant la fin de l'année 2024.

C'est donc la raison du préavis présenté ce soir.

Le CODIR a rencontré une commission Ad hoc qui s'est sentie frustrée de ne pas avoir de chiffres précis au regard des projets envisagés, ce qui est malheureusement impossible à ce jour.

Et ce ne sera en aucun cas un chèque en blanc pour ENJEU, sachant que le Conseil détermine de toute façon toutes les décisions par ses votes.

La FAJE accorde des subventions qui représentent environ 30% des salaires si nous ne répondons pas aux demandes de place. Ce n'est en aucun cas une menace ou autre envers le Conseil, juste une information.

Mme Mery, Présidente du CODIR lit ensuite les conclusions du préavis.

M. Giroud, Président et rapporteur de la commission Ad hoc, donne lecture du rapport de la Commission et des conclusions de celui-ci qui recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

La discussion est ouverte.

M. Buttex - Gilly

- Merci aux acteurs concernés et à la commission pour le travail apporté. Nous avons néanmoins des réserves sur la forme du financement et l'élaboration du budget. Nous craignons dans un futur proche d'avoir à supporter des dépenses à venir très importantes. Nous retenons que la COFIN dans ses conclusions recommande une gestion stricte afin d'éviter toute dépense inutile. L'adoption d'une stratégie devrait contenir un volet dédié au financement tel qu'évoqué par la commission.

Mme Maurer – Mont-sur-Rolle

- Elle rejoint les objections de M. Buttex quant aux réserves financières. Elle souhaite rappeler que ce sont les communes qui paient les plus grosses charges pour les structures d'accueil. Pour elle, il serait du devoir des communes de demander à l'état de prendre une plus grande charge de l'accueil sans pour autant refacturer aux communes. Il y a un souci de répartition Canton/Commune, sachant que c'est, en plus, le canton, via la FAJE qui nous demande une stratégie.

Elle souhaite également attirer l'attention sur le fait que les municipaux et les syndics, doivent résister à la pression des conseillers communaux souhaitant des baisses de taux d'imposition. Elle a de fait, du mal à valider cette stratégie car cela reste un peu flou à son sens et donc, elle n'acceptera pas ce préavis.

M. Parmelin - Bursins –

La dynamique de nos communes est aussi d'être au service de nos citoyens car le monde a changé, tout le monde travaille et les modes de garde changent également. Quand des couples ou des familles viennent s'installer dans une commune, l'une de leurs préoccupations majeures est le mode de garde. Et il faut que l'on puisse leur répondre. Ce sont les raisons pour lesquelles il abonde dans le sens du préavis.

M. Keller – COFIN :

- Ce préavis est très important car il pose une stratégie pour la création de 88 places. La COFIN ne va pas se positionner sur ce préavis malgré les différentes réunions avec le CODIR car le volet financier manque. Maintenant, en tant qu'élu rollois, il est agréable de voir qu'un travail d'avenir se dessine ce qui est effectivement complexe et politique. Ensuite, les doutes viennent. Le rapport parle d'un montant de 3 millions, ce qui est énorme et il comprend la complexité de réaliser un plan financier. Et il faut anticiper les choses et voir comment les structures vont pouvoir se développer, ce qui est un souhait des communes

Selon lui, il faut être sûr de ce que nous faisons. Est-ce que le plan est abouti ? Est-ce que nous prévoyons assez et suffisamment à long terme ? Il faut vraiment s'assurer que toutes les communes vont suivre.

Les investissements vont arriver il faut maintenant prévoir les outils en conséquence. Le CODIR aura peut-être besoin d'un chef de projet et la nécessité d'investir dans une personne capable de chapeauter ce projet pourrait être une bonne chose

On peut peut-être réaliser des simulations pour permettre aux communes de mieux se projeter. Il serait aussi certainement nécessaire de mettre des délais pour stabiliser la base. Il faut aujourd'hui développer le réseau ENJEU et le faire bien.

Mme Page – CODIR

- Répond sur un élément qui concerne le financement du canton, de la FAJE et si, le financement pouvait être coupé du jour au lendemain. Mais cette demande de révision est faite tous les 5 ans et nous la renouvelons cette année en la demandant validée. Et si nous n'arrivons pas avec un document dûment validé, il va forcément y avoir matière à discussion. Et sans aide de la FAJE, cela risque de devenir moins simple. C'est effectivement une projection politique et oui, c'est terriblement compliqué de chiffrer les structures à venir car nous n'avons pas tous les éléments en main pour le faire. Le financement, ce sont nos impôts et rien d'autre. Donc, Enjeu est un des éléments dans nos communes où l'on sait que l'on aura des augmentations.

Oui, c'est vrai que cette stratégie est une ligne politique qui montre aussi à nos équipes que nous voulons avancer et avoir une dynamique.

M. Gremaud - Tartegnin

- L'augmentation des coûts, tout le monde la subit et nous continuons à faire nos courses. Une stratégie est une ligne de conduite qui s'adapte. Et, au travers des préavis présentés, nous pourrons continuer à analyser la situation de la stratégie.

Mme Houmar – ENJEU

- Apporte des précisions quant au prix d'une place en crèche, à savoir, CHF 15'000.- et en parascolaire CHF 10'000.-.

M. Walter - CODIR

- L'étude a été financée et commandée par la FAJE pour la totalité du canton. La FAJE a posé comme objectif les 50% et si l'on est en dessous de cet objectif, cela risque de péjorer les subventions. Et dans notre cas si l'on calcule la somme des places, ça fait 180 divisé par 312, ce qui corresponds à 57% et est donc supérieur à ce qui est demandé par la FAJE.

Mme Leprince Ringuet – Perroy

- Y a-t-il une obligation de résultats quant à la date ? Car cela semble assez optimiste d'ouvrir toutes ces places en 5 ans...

M. Walter - CODIR

- Les objectifs de la direction de la FAJE qui comprend les communes, les employeurs, etc...sont ambitieux, J'ai posé la question de savoir quel allait être le nombre d'encadrants supplémentaires qu'il faudra embaucher. La directrice n'a pas donné de réponses car elle ne les pas. Mais elle va néanmoins appliquer la stratégie au niveau cantonal, elle va en tout cas essayer. Si on arrive à mettre en place cette stratégie pour 2030, ça veut dire qu'on aura fait un énorme boulot.

M. Emery – Tartegnin

- On a entendu Bursins, Bursinel, pourquoi n'entendons-nous pas Rolle ? Avec tout ce qui se construit à Rolle, notamment le quartier Schenk ? Est-ce que seul Rolle peut se permettre d'accueillir de nouveaux habitants sans créer de structures ?

M. Walter-CODIR

- Actuellement les terrains sur lesquels on peut réaliser certaines choses dans les prochaines années sont ceux qui figurent dans cette analyse. Oui, nous avons des réflexions et des ambitions pour accueillir des structures. Il faut néanmoins différencier les divers accueils. Le préscolaire peut être implanté un peu partout. Là où les parents peuvent déposer leur enfant que ce soit en voiture, sur le chemin du travail, en transports en commun, etc. Cependant, il vaut mieux imaginer du parascolaire à Rolle par exemple car il doit être proche des écoles et sur les 5 terrains proposés à Rolle deux pourraient convenir rapidement.

La parole n'est plus demandée, on passe au vote.

Après vote, le Conseil Intercommunal décide à la majorité d'accepter le préavis 12 - 2024. 7 avis contraires et 6 abstentions

- D'adopter le préavis 12-2024 « Adoption de la stratégie de développement de structures pré et parascolaires sur le territoire d'EnJeu, période 2025-2030 » tel que présenté.

8. Divers et propositions individuelles

M. Parmelin remercie le CODIR pour l'énorme travail réalisé pour nos enfants. Il est applaudi. Mme Mery remercie d'avoir accepté ce préavis.

Il n'y a pas d'autres interventions.

La séance est close à 19h37 et la Présidente souhaite de Belles Fêtes à chacune et chacun et donne rendez-vous pour le prochain conseil, le 19 mars 2025. Elle passe la parole à M. Molteni qui invite l'assemblée à l'apéritif offert par la commune de Dully et en profite pour souhaiter de Bonnes Fêtes à toutes et tous

Au nom du Conseil intercommunal de l'Association Enfance & Jeunesse

La Présidente



Dominique Perren

La Secrétaire

Catherine Safi

